

INFOS MUTUALITÉ

Nouvel horaire à Paliseul

///
A Paliseul (Grand Place 12, tél. 061 535 679), votre conseillère mutualiste vous reçoit désormais chaque mardi de 13h30 à 18h et chaque vendredi de 9h à 12h15.

Magasins Qualias et Optilux

///
>> Fermetures exceptionnelles :
À ARLON, le jeudi 24 mars à partir de 12h.
À ARLON, MARCHE ET VIRTON, le lundi 28 mars.

>> Ces dates mises à part, vos magasins sont ouverts :
OPTILUX ARLON (Place Didier 36, tél. 063 213 190) : du lundi au vendredi de 9h à 18h, le samedi de 9h à 17h.
OPTILUX VIRTON (Place Paul Roger 1, tél. 063 211 888) : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le samedi de 9h à 12h.
QUALIAS ARLON (Place Didier 36, tél. 063 213 195) : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
QUALIAS VIRTON (Place Paul Roger 1, tél. 063 211 888) : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le samedi de 9h à 12h.
QUALIAS MARCHE (rue Saint-Laurent 1, tél. 084 378 504) : le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h30 à 12h30.

SERVICE

Un écrivain public à Arlon

///
Une permanence est organisée deux fois par mois à l'Hôtel de ville d'Arlon. L'écrivain public a principalement pour rôle d'accompagner une personne dans la compréhension d'un texte, d'un document administratif, commercial, juridique, voire privé, et ensuite l'aider à formuler la réponse écrite adéquate. Il s'agit d'un soutien ponctuel, le suivi à long terme d'une problématique restant assuré par les services compétents. La prise en charge est totalement gratuite et confidentielle.

Chaque premier et troisième mardi du mois de 9h30 à 12h - s'adresser à l'accueil de l'Hôtel de ville. Infos au 063 245 600 ou arlon.ecrivainpublic@gmail.com.

Gros plan sur

Soins à l'étranger : un site d'information

Vous habitez en Belgique et, par exemple, prévoyez de vous faire soigner au Luxembourg ? Ou vous partez quelques jours en France et vous vous demandez ce qu'il se passera si vous tombez malade ou avez un accident ? Un outil a été récemment mis en ligne pour vous informer sur les procédures administratives à suivre afin de vous assurer d'une prise en charge de vos soins en France ou au Luxembourg.

Depuis plusieurs années, la Mutualité chrétienne est partenaire de projets européens transfrontaliers et abrite dans ce contexte le "GEIE Luxlorsan", un observatoire transfrontalier de la santé en Wallonie, en Lorraine et au Luxembourg. Dans le cadre d'un projet baptisé "COSANTE", le GEIE Luxlorsan a mis en ligne un outil d'information sur le site www.santetransfrontaliere.eu. Celui-ci intègre les différents accords pris dans le cadre des conventions transfrontalières, comme les "Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontalier" (ZOAST).

La santé : au-delà des frontières

Dès le début de la construction européenne, un dispositif de sécurité sociale a été mis en place pour faciliter la mobilité des travailleurs à l'intérieur du "Marché commun". Ainsi, les patients qui se rendent à l'étranger et qui remplissent certaines conditions peuvent obtenir le remboursement des soins délivrés dans un autre Etat membre. Aujourd'hui, la situation a évolué et la prise en charge des frais de soins de santé est facilitée en cas de séjour temporaire ainsi que pour les travailleurs frontaliers ou les retraités résidant dans un autre pays. Grâce au développement de projets de coopération transfrontalière comme les ZOAST, les patients résidant dans l'espace frontalier disposent d'une offre de soins transfrontalière et d'une prise en charge de très bonne qualité.

L'outil en ligne

Sur le site www.santetransfrontaliere.eu, cliquez sur "vos droits" et... laissez-vous guider ! En quelques

questions, le site cerne votre situation et vous propose une fiche d'information correspondant à votre profil. Celle-ci comprend les démarches à entreprendre et les coordonnées des organismes compétents pour obtenir les documents ou informations nécessaires. Le questionnaire est anonyme, ouvert à tous et vous pouvez soumettre autant de situations que vous le souhaitez.

L'objectif de cet outil est d'offrir une information simple et pratique en matière d'accès aux soins à l'étranger, principalement pour les résidents des régions frontalières, incluant les conventions de coopération transfrontalière encore méconnues. En plus de cet outil, vous trouverez sur le site www.santetransfrontaliere.eu une base de données reprenant les différents établissements hospitaliers partenaires des conventions transfrontalières franco-belges en matière de santé.



Et l'assistance santé de la MC dans tout ça ?

Si vous utilisez l'outil du site www.santetransfrontaliere.eu pour vous informer sur vos droits en cas de soins imprévus lors de vacances à l'étranger, le site vous conseillera



de vérifier auprès de votre mutualité si vous êtes couvert par l'assistance santé Eurocross (devenue "Mutas" depuis le 1^{er} janvier). Rassurez-vous, vous êtes couvert ! En effet, tous les membres de la MC Province de Luxembourg en ordre de cotisations bénéficient d'office de cette assurance. Plus d'infos sur www.mc.be ou auprès de votre conseiller mutualiste.

Si vous habitez en Belgique et travaillez au Luxembourg, une fiche info vous attend à ce sujet sur www.mc.be dans la partie Avantages et services/Frontaliers belgo-luxembourgeois. Attention : en cas de voyage à l'étranger, adressez-vous à la Caisse Nationale de Santé (CNS) luxembourgeoise pour obtenir votre Carte Européenne d'Assurance Maladie avant votre départ. En effet, la Mutualité chrétienne ne peut pas délivrer ce document aux personnes qui dépendent de la CNS.

// FLORENCE ROMAIN

CONTRACEPTION
VOUS CHOISISSEZ
NOUS REMBOURSONS

A la Mutualité chrétienne de la Province de Luxembourg, vous recevez jusqu'à 40 € par an pour votre moyen contraceptif.

Infos et conditions
au 0800 10 9 8 7
ou sur www.mc.be



La solidarité, c'est bon pour la santé.

Sous réserve de l'accord de l'OCM.

Outil d'animation

Dépliant de Pâques

La Commission d'Etude et de Pastorale Ouvrière propose cette année encore un outil d'animation simple et bon marché.

Celui-ci a pour objectif de favoriser un partage ou une réflexion autour du sens de la fête de Pâques. La thématique est abordée sous un angle actuel. Que faisons-nous aujourd'hui d'un message transmis depuis vingt siècles ?

Thème 2011

"Qui nous roulera la pierre ?" est une interrogation de l'Ancien et du Nouveau Testament. Elle renvoie à la rencontre de Jacob et Rachel pour l'un, au tombeau vide de Jésus de Nazareth pour l'autre. L'articulation des deux épisodes enrichit notre compréhension de la résurrection et nous renvoie sur les routes de nos "Galilée".

Comment obtenir ce dépliant ?

Celui-ci est composé d'un texte de réflexion, d'une prière et de questions invitant à prolonger la réflexion, seul ou en groupe. Pour toute commande, vous pouvez contacter Michel Habran, rue Belle Vue 14 à 6880 Bertrix, tél. 061 412 373, ou m.habran@skynet.be.

Les prix (hors frais de port éventuels) :

- > moins de 100 exemplaires : 0,17 euro/exemplaire
- > de 100 à 499 exemplaires : 0,15 euro/exemplaire
- > plus de 500 exemplaires : 0,13 euro/exemplaire.

